

# Ordonnance Souveraine n° 7.041 du 18 mars 1981 rendant exécutoire à Monaco le Protocole de Genève du 29 août 1975 relatif à l'Arrangement de La Haye concernant le dépôt international des dessins et modèles industriels du 6 novembre 1925

---

Type	Texte réglementaire
Nature	Ordonnance Souveraine
Date du texte	18 mars 1981
Publication	<a href="#">Journal de Monaco du 20 mars 1981</a> <sup>[1 p.3]</sup>
Thématiques	International - Général ; Propriété intellectuelle ; Dessins et modèles

---

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/ordonnance/1981/03-18-7.041@1981.03.21>

## Notes

[1]

**LEGIMONACO**

[www.legimonaco.mc](http://www.legimonaco.mc)

Vu la Constitution du 17 décembre 1962 ;

Nos instruments d'adhésion au Protocole de Genève du 29 août 1975, relatif à l'Arrangement de La Haye concernant le dépôt international des dessins et modèles industriels du 6 novembre 1925, ayant été déposés auprès du Directeur Général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle le 5 février 1981, ledit Protocole recevra sa pleine et entière exécution le 5 mars 1981, date à laquelle il entrera en vigueur pour la Principauté de Monaco.

## Notes

### Notes de la rédaction

1. <sup>[p.1]</sup> L'ordonnance n° 1.595 bis du 1er juillet 1957 a rendu exécutoire l'Arrangement de La Haye concernant le dépôt international des dessins et modèles industriels du 6 novembre 1925. - NDLR.

### Liens

1. Journal de Monaco du 20 mars 1981  
<sup>[p.1]</sup> <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/1981/Journal-6443>